



Research Article

ENJEUX DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LA MOBILISATION DES RECETTES COMMUNALES À PALA (TCHAD)

***RIMINAN Nguémadjita and PALOU Baïsserne Ludovic**

Département de Géographie, Université de Pala, Tchad

Received 18th October 2025; Accepted 27th November 2025; Published online 19th December 2025

Abstract

Cet article aborde les enjeux des activités économiques dans la mobilisation des recettes communales à Pala, une ville du Tchad. Il en ressort que la situation économique de la commune de la ville de Pala est déterminante pour le financement des projets de développement local. L'analyse met en exergue les principales sources de revenus, notamment les taxes, les droits de mutation et les revenus issus des activités marchandes. L'article constate que la capacité des autorités locales à mobiliser ces ressources est souvent entravée par des facteurs tels que l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des dispositifs de collecte et la corruption. Il propose également une réflexion sur les pistes d'amélioration, dont le renforcement des capacités administratives et la mise en place de mécanismes de transparence. Par ailleurs, l'étude met en lumière l'importance de la diversification des activités économiques comme levier pour élargir l'assiette fiscale. Le développement des secteurs informels et l'encouragement des investissements privés sont soulignés comme des opportunités majeures pour accroître les recettes communales. De prime à bord, l'article plaide pour une approche intégrée et participative dans la gestion des ressources communales, impliquant les acteurs locaux, afin d'assurer une mobilisation efficace des recettes, condition sine qua non pour le développement durable de Pala. Cette analyse contribue à une meilleure compréhension des dynamiques économiques locales et à une réflexion sur les politiques publiques à mettre en œuvre.

Keywords: Activités économiques, Recettes communales, Décentralisation, Fiscalité locale, Pala.

INTRODUCTION

La décentralisation constitue un levier stratégique dans le processus de gouvernance locale au Tchad. Elle vise à rapprocher les services publics des citoyens et à renforcer l'autonomie administrative, financière et politique des collectivités territoriales. Dans ce cadre, la capacité des communes à mobiliser leurs ressources propres revêt une importance capitale pour assurer un développement local durable, fondé sur des investissements publics adaptés aux réalités locales. Cependant il convient de définir les activités économiques comme étant l'ensemble des opérations de production, de distribution et de consommation de biens et services se déroulant dans un espace donné. À l'échelle d'une commune, cela englobe les activités agricoles, commerciales, artisanales, industrielles ou extractives. Quant à la fiscalité, elle est structurée comme l'ensemble des ressources fiscales perçues par les collectivités territoriales en vertu de leur pouvoir de taux ou d'assiette, et qui participe à leur autonomie financière (Michel, 2010). Elle comprend des impôts, taxes et redevances spécifiques (taxe foncière, cotisation foncière des entreprises, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, etc.), distincts des prélèvements de l'État. La fiscalité locale est le processus par lequel la collectivité locale identifie, collecte et gère les ressources financières nécessaires à l'exercice de ses missions (fonctionnement, investissement, services publics locaux). Cependant, la commune de Pala se heurte à des difficultés persistantes dans la mobilisation efficace de ses recettes communales. Alors que diverses activités économiques s'y déploient notamment dans les secteurs minier, agricole et commercial, les ressources financières collectées localement restent limitées. Cela soulève une question centrale: dans quelle mesure les activités économiques présentes à Pala influencent-elles la capacité de la commune à mobiliser ses recettes propres? La présente étude se fixe un objectif triple dont celle:

1. D'analyser les principales activités économiques structurant le paysage local de Pala ;
2. D'évaluer leur contribution effective aux finances communales ;
3. D'identifier les contraintes entravant une mobilisation optimale des ressources et proposer des pistes de solutions pour renforcer la fiscalité locale.

L'hypothèse sous-jacente de ce travail est que la faiblesse des recettes communales ne résulte pas d'un déficit d'activités économiques, mais plutôt d'un encadrement fiscal inadéquat, couplé à une mobilisation inefficace des ressources disponibles. Pour vérifier cette hypothèse, une démarche méthodologique est basée sur les entretiens avec les acteurs institutionnels, économiques, communautaires, l'analyse de documents budgétaires et comptables de la commune et les observations de terrain portant sur la dynamique locale et les pratiques fiscales. La réflexion s'organise autour de deux grandes parties. La première partie est théorique et conceptuelle et la seconde est empirique, économique et fiscale de la commune de Pala.

I. Cadre théorique

L'étude de la mobilisation des recettes communales repose sur une mobilisation d'approches théoriques en matière de fiscalité locale et de gouvernance décentralisée.

Théories de la fiscalité locale et de la gouvernance décentralisée

L'analyse de la fiscalité locale repose sur divers courants théoriques. Parmi eux, la théorie du fédéralisme fiscal se penche sur la répartition optimale des compétences et ressources financières entre les différents niveaux de gouvernement dans un État décentralisé. Elle vise à assurer une adéquation entre les responsabilités de dépenses locales et les

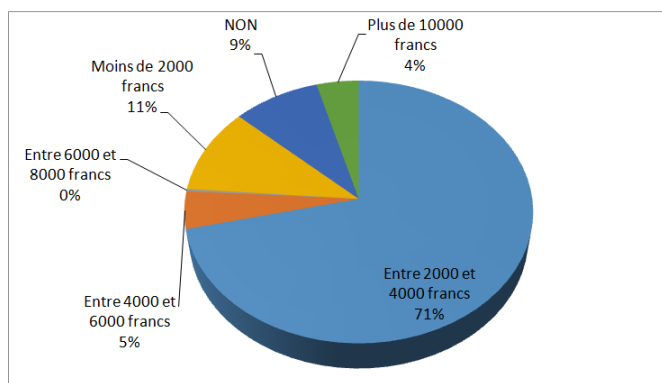
ces institutions, gravitent en effet des activités de soutien (alimentation, hébergement, fournitures, transports, etc.) qui contribuent indirectement à l'économie locale. Dans l'ensemble, si ces différents secteurs, étaient mieux encadrés sur le plan fiscal et accompagnés par une gouvernance locale proactive, ils pourraient constituer une base solide pour le renforcement des recettes propres de la commune. La mise en place de mécanismes adaptés de collecte, de sensibilisation et de formalisation progressive de ces activités apparaît dès lors comme un levier essentiel pour accroître l'autonomie financière locale.

Structure et dynamique des recettes communales

La commune de Pala tire l'essentiel de ses recettes propres de plusieurs catégories de taxes et redevances locales. Il s'agit des taxes des marchés hebdomadaires, des droits d'abattage et de la commercialisation de la viande, la taxe de stationnement et des redevances pour occupation du domaine public applicables aux véhicules, étals et installations sur les voies publiques. Les patentes et licences d'exploitation, imposées aux établissements commerciaux, artisanaux et professionnels et les subventions de l'État viennent en complément des ressources locales.

a) Contribution des boutiques commerciales

La figure 2 illustre la répartition des taxes mensuelles versées par les boutiques commerciales opérant sur le territoire de Pala.

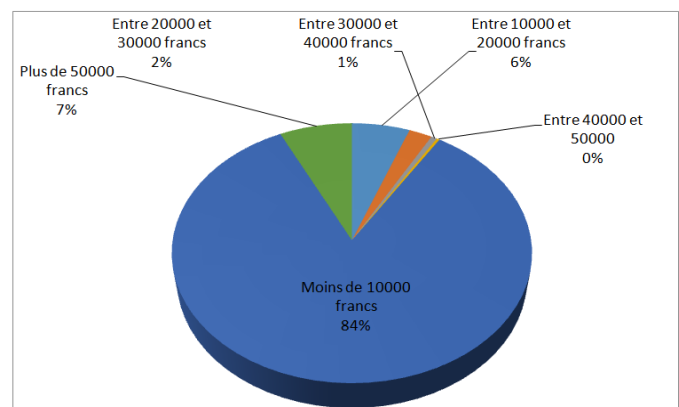


Source : Données terrain, Riminan, avril 2022

Figure 2. Variation des taxes mensuelles communales des boutiques à Pala

L'analyse des données de terrain relatives au paiement des taxes par les boutiques commerciales est concentrée sur la figure 2. Ladite figure met en évidence une grande disparité dans les niveaux de contribution, révélatrice des limites actuelles du système fiscal local. Il ressort de cette figure que 9 % des boutiques ne paient aucune taxe, principalement en raison de leur statut informel ou de leur non-enregistrement auprès des services fiscaux municipaux. 71 % s'acquittent de montants mensuels compris entre 2 000 et 4 000 FCFA, ce qui constitue la tranche la plus représentée. Cela indique une fiscalité modérée, adaptée à la taille de la majorité des commerces, mais aussi une marge de progression possible. 11 % paient moins de 2 000 FCFA par mois, traduisant soit un très faible volume d'activité commerciale, soit des arrangements fiscaux peu rentables pour la collectivité. Seules 4 % des boutiques versent plus de 10 000 FCFA par mois, ce qui souligne la faible contribution des commerces à fort

potentiel ou à chiffre d'affaires élevé. Cette structure de répartition témoigne d'un système fiscal encore largement dominé par de faibles montants, avec une très faible mobilisation du potentiel fiscal réel. La présence de près de 10 % de commerces hors du circuit fiscal pose un problème majeur de formalisation et de suivi administratif. Par ailleurs, la concentration des contributions dans les tranches basses traduit soit une fiscalité mal ajustée au volume d'affaires réel, soit une faiblesse dans le contrôle et la catégorisation des commerçants selon leur capacité contributive. Ces données soulignent la nécessité pour la commune de renforcer l'identification et l'enregistrement des activités commerciales, de revoir la stratification des taxes pour les adapter à la capacité réelle de chaque catégorie d'établissement et de mettre en place des mécanismes incitatifs à la formalisation, couplés à une amélioration de la qualité des services rendus en contrepartie des paiements fiscaux. Ainsi consignés sur la figure 3, la variation des revenus journaliers des boutiques dans la commune de Pala.



Source : Données terrain, Riminan, avril 2022

Figure 3. Variation des revenus journaliers des boutiques à Pala

L'exploitation des données issues de terrain, représentées sur la figure 3, révèle une répartition inégale des revenus quotidiens des boutiques commerciales à Pala. Il est ressorti que 84 % des boutiques génèrent moins de 10 000 FCFA par jour, ce qui traduit la précarité économique d'une majorité d'acteurs du commerce de détail, opérant souvent à très petite échelle. 7 % des établissements enregistrent plus de 50 000 FCFA par jour, ce qui les positionne dans une catégorie à fort potentiel fiscal, bien que leur contribution effective au budget local reste marginale. Une minorité intermédiaire réalise des revenus compris entre 10 000 et 40 000 FCFA par jour, représentant une tranche de commerces semi-structurés qui pourraient constituer une cible stratégique pour une fiscalité progressive.

Ces différentes données mettent en évidence deux tendances majeures :

- D'une part, la prépondérance d'activités à faibles revenus justifie une approche fiscale souple, socialement équitable, et accompagnée de mesures d'appui à la formalisation et à la croissance des microentreprises ;
- D'autre part, la présence d'un segment non négligeable de commerces à revenus élevés révèle un potentiel fiscal encore largement inexploité. Ces acteurs, souvent mieux structurés et plus visibles, devraient faire l'objet d'un meilleur encadrement administratif et fiscal, à travers des outils de classification, de contrôle et de sensibilisation adaptés.

b) Recettes issues des lieux de vente de boissons alcoolisées

Dans la commune de Pala, l'une des activités la plus constatée est la vente de boisson alcoolisée. De ce fait, différentes taxes y sont allouées et se retrouvent consignées sur le tableau 1.

Tableau 1. Variation des taxes des différents types de lieux de vente des boissons alcoolisées à Pala

Taxe	Alimentation	Bar	Boisson frelatée	Cabaret	Cave	Resto-bar	Vente du vin
Non	0	0	10	5	0	0	1
Moins de 1000 francs	0	0	7	24	0	0	0
Entre 1000 et 2000 francs	3	0	10	33	0	0	1
Entre 2000 et 4000 francs	9	1	9	79	1	0	1
Entre 4000 et 6000 francs	6	2	0	4	0	1	0
Entre 6000 et 8000 francs	1	0	0	0	0	0	0
Plus de 10000 francs	8	6	0	0	0	1	0

Source : Données terrain, Riminan, avril 2022

Le tableau 1 met en évidence la diversité des points de vente recensés dans la commune de Pala. On dénombre au total de 223 points de vente. Ils comprennent notamment des alimentations, des bars, des cabarets, des caves et des resto-bars. Cette variété reflète la richesse du tissu commercial local, mais également les disparités en matière de formalisation et de contribution fiscale. L'analyse des données révèle une grande hétérogénéité sur les montants de taxes mensuelles acquittées. Quinze (15) établissements paient plus de 10 000 FCFA par mois, représentant la catégorie des structures les plus formelles et les plus rentables. Cent (100) points de vente s'acquittent de taxes comprises entre 2 000 et 6 000 FCFA, ce qui constitue la tranche la plus représentée. 31 établissements ne paient que des montants inférieurs à 1 000 FCFA, reflétant des activités à très faible revenu ou peu structurées. Enfin, vingt-deux (22) points de vente ne paient aucune taxe, en raison de leur statut informel ou de leur absence d'enregistrement fiscal. Cette répartition met clairement en évidence une corrélation entre le statut légal des établissements et leur contribution fiscale effective. Les structures formelles telles que les alimentations et les bars, souvent immatriculées et visibles, sont davantage intégrées dans le circuit fiscal local. À l'inverse, les établissements informels notamment les cabarets ou les vendeurs de boissons frelatées échappent en grande partie à toute taxation, ce qui réduit significativement les recettes communales. En somme, une meilleure maîtrise du secteur informel, couplée à une gestion fiscale différenciée selon les profils d'activités, permettrait d'élargir l'assiette fiscale locale tout en favorisant une plus grande justice fiscale.

Cette forte proportion de contribuables témoigne d'un certain niveau de structuration et de suivi administratif dans ce sous-secteur. La taxe mensuelle totale estimée pour l'ensemble des établissements atteint environ 306 000 FCFA, ce qui représente une source non négligeable de revenus pour la commune. Toutefois, 14, 14 % des points de vente ne paient aucune taxe, principalement en raison de leur statut informel, de leur non-enregistrement fiscal ou d'un contrôle administratif insuffisant. Ce sous-secteur de la restauration, relativement bien suivi par les services communaux, présente un potentiel réel d'optimisation fiscale. Sa forte capacité de mobilisation repose sur trois facteurs clés dont :

- Des établissements, souvent installés dans des lieux fixes et accessibles ;
- Une clientèle régulière, générant des revenus stables voire croissants, en particulier dans les zones à forte densité ;
- Un potentiel de formalisation plus élevé que dans d'autres segments du commerce informel, du fait des besoins en hygiène, en licences ou en autorisations sanitaires.

Dans ce contexte, un encadrement renforcé et une fiscalité mieux calibrée permettraient non seulement d'élargir l'assiette fiscale, mais aussi de mobiliser durablement des ressources locales. Ces recettes pourraient contribuer à financer des services essentiels liés à la planification urbaine tels que l'assainissement, l'aménagement des voiries, la gestion des déchets ou encore la sécurité sanitaire des lieux de restauration. En somme, la restauration constitue un levier stratégique pour accroître les recettes propres de la commune, à condition d'y associer des efforts de formalisation, de sensibilisation et d'appui technique.

c) Fiscalité des restaurants et points de vente alimentaire

Tableau 2. Répartition des restaurants en fonction des taxes mensuelles à Pala

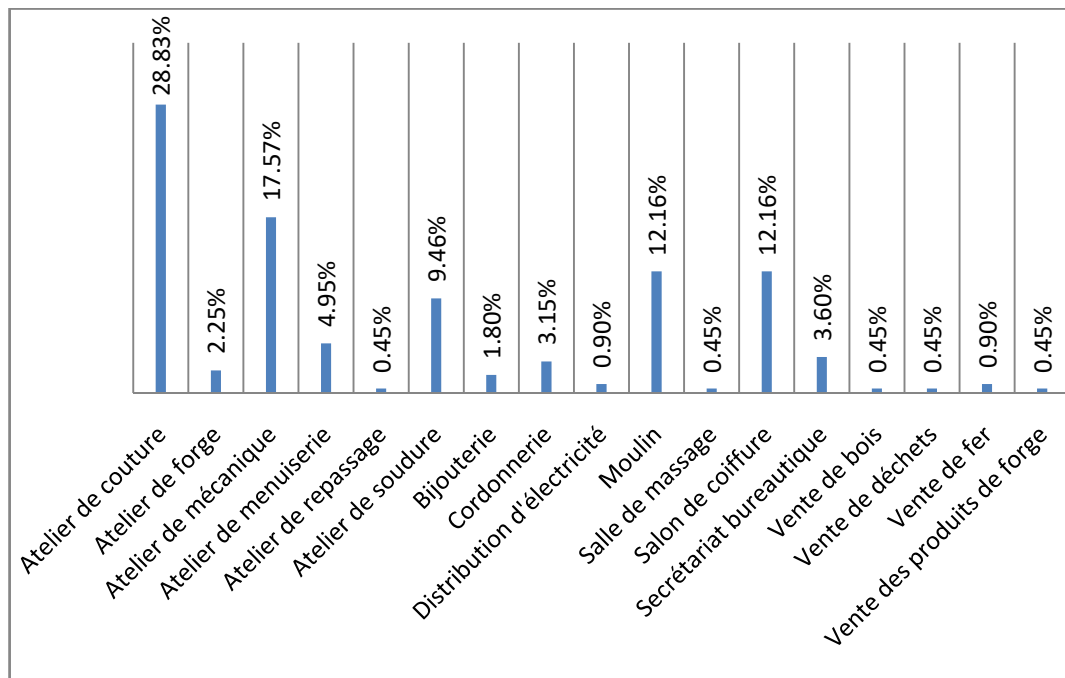
Taxe mensuelle	Cafeteria	Grillade	Restaurant	Total
Non	12,12%	1,01%	1,01%	14,14%
Moins de 1000 francs	5,05%	1,01%	0,00%	6,06%
Entre 1000 et 2000 francs	9,09%	4,04%	3,03%	16,16%
Entre 2000 et 4000 francs	25,25%	19,19%	11,11%	55,56%
Entre 4000 et 6000 francs	1,01%	0,00%	2,02%	3,03%
Plus de 6000 francs	0,00%	1,01%	4,04%	5,05%

Source : Données terrain, Riminan, avril 2022

Il ressort du tableau 2, quatre-vingt-dix-neuf (99) établissements de restauration opérant dans la commune de Pala, incluant des cafétérias, des grillades et des restaurants. Ces points de vente sont répartis selon leur niveau de taxation mensuelle, révélant une dynamique fiscale globalement encourageante, bien qu'encore perfectible. Une proportion importante soit 85,86 % des établissements s'acquittent d'une taxe mensuelle moyenne comprise entre 1 000 et 6 000 FCFA.

d) Artisanat et services informels

La figure 4 illustre la répartition des ateliers artisanaux recensés dans la commune de Pala, en fonction de leur domaine d'activité. Les données de la figure 4 révèlent une prédominance de certains corps de métiers dont la couture représente 28,83 %, la mécanique 17,57 %, la coiffure et les moulins 12,16 % chacun et la soudure 9,46 %. Ces résultats montrent que le secteur artisanal, bien qu'en grande partie informel, constitue une composante importante de l'économie locale. Ces activités, souvent exercées au sein de petits ateliers ou à domicile, génèrent des revenus réguliers et répondent à une forte demande de proximité. Malgré leur poids économique, la plupart de ces ateliers échappent encore à toute formalisation administrative et fiscale, ce qui limite leur contribution aux finances locales. Pourtant, leur potentiel fiscal est loin d'être négligeable.



Source : Cliché Riminan, juin 2022

Figure 4. Répartition des ateliers en fonction des types d'activités

Une stratégie progressive d'encadrement, fondée sur le recensement exhaustif des ateliers, la sensibilisation à la fiscalité locale, l'accompagnement vers une formalisation simplifiée (cartes professionnelles, autorisations d'exercice, etc.) permettrait non seulement de renforcer la base fiscale communale, mais aussi d'améliorer les conditions de travail et l'accès aux services publics pour les artisans. À terme, une telle démarche favoriserait l'inclusion économique de ces acteurs essentiels du tissu urbain, tout en contribuant à l'élargissement durable des ressources propres de la commune.

Contraintes à la mobilisation des recettes communales

Bien que la commune de Pala dispose d'un potentiel économique local important, sa capacité à mobiliser efficacement les ressources fiscales et non fiscales reste fortement limitée. Cette situation résulte d'un ensemble de contraintes multidimensionnelles, relevant à la fois de facteurs institutionnels, économiques, sociaux et contextuels. Ces obstacles affectent la performance du recouvrement, la transparence des flux financiers, ainsi que la pérennité des recettes locales, compromettant ainsi l'autonomie financière de la collectivité.

Absence de cadastre fiscal et de modernisation des outils de recouvrement: L'un des obstacles majeurs à la mobilisation des ressources locales dans la commune de Pala réside dans l'absence de cadastre fiscal actualisé. Cette lacune empêche une identification exhaustive et précise des contribuables, ainsi qu'une définition rigoureuse de l'assiette fiscale, indispensable à une planification budgétaire efficace. En l'absence de référentiel cartographique et de base de données fiable sur les propriétés foncières, les activités économiques et les redevables, la commune peine à établir des estimations réalistes de ses recettes potentielles. Cela se traduit par des pertes importantes de revenus, un recouvrement partiel et des inégalités dans la charge fiscale. Par ailleurs, le manque de modernisation des outils de gestion fiscale constitue un frein supplémentaire. L'absence de dispositifs numériques tels que des logiciels de gestion des contribuables,

des systèmes de paiement électronique ou encore des plateformes de suivi en temps réel complique la collecte des taxes, accroît les risques d'erreurs et de fraudes, et limite la traçabilité des flux financiers. Enfin, l'absence de mécanismes de bancarisation pour les paiements réduit la transparence des transactions, tout en alourdissant les procédures pour les contribuables et les agents collecteurs.

Faiblesse des capacités institutionnelles et humaines: Le personnel communal chargé de la fiscalité souffre d'un manque de formation, de moyens logistiques et d'un encadrement insuffisant. Les services de perception sont souvent réduits au strict minimum, rendant difficile la production des rôles fiscaux et le recouvrement effectif. Ce déficit structurel compromet la crédibilité et la performance de l'administration fiscale locale.

Faiblesse des capacités institutionnelles et humaines: La mobilisation efficace des ressources fiscales dans la commune de Pala est également entravée par la faiblesse des capacités institutionnelles et humaines au sein de l'administration communale. Le personnel chargé de la gestion fiscale souffre d'un manque de formation technique, tant sur les aspects juridiques que sur les procédures de recouvrement, d'évaluation et de gestion des recettes locales. Ce déficit de compétences est aggravé par l'insuffisance des moyens logistiques (véhicules, matériel de bureau, outils de suivi), ce qui freine les opérations de terrain, notamment le recensement, la notification des taxes et la perception effective. En outre, les services de perception fiscale sont souvent sous-dotés, réduits à un effectif minimal, sans encadrement professionnel suffisant. Cette situation limite la production régulière des rôles fiscaux, affaiblit le suivi des contribuables et rend difficile l'application effective des sanctions en cas de non-paiement. Ce déficit structurel fragilise la crédibilité de l'administration fiscale locale, tout en contribuant à un climat de défiance de la part des contribuables, qui perçoivent parfois l'impôt comme arbitraire ou mal justifié, notamment en l'absence de services publics visibles. Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines à travers la formation

continue, le recrutement ciblé, l'appui logistique, et la mise en place de mécanismes de pilotage et d'évaluation constitue donc une priorité pour améliorer durablement la gouvernance fiscale de la commune.

Incivisme fiscal et comportements déviants: L'incivisme fiscal constitue un obstacle majeur à la mobilisation des ressources locales dans la commune de Pala. De nombreux contribuables, en particulier dans le secteur informel, refusent de s'acquitter de leurs obligations fiscales, parfois de manière ouverte. Il est courant que certains commerçants ferment leur boutique ou se dissimulent à l'approche des agents collecteurs, compromettant ainsi les efforts de recouvrement. À cela s'ajoutent des comportements déviants au sein même de l'administration fiscale locale. Dans plusieurs cas documentés, des agents perçoivent des paiements sans délivrer de quittances officielles, détournant une partie ou la totalité des montants collectés. Cette absence de traçabilité nourrit des pratiques de corruption et affaiblit la légitimité du système fiscal dans son ensemble. Ces dérives ont plusieurs effets négatifs. Elles réduisent significativement les recettes réelles perçues par la commune. Elles entretiennent un climat de méfiance généralisée à l'égard des institutions locales. Elles renforcent la perception selon laquelle la fiscalité locale est injuste, opaque ou mal utilisée. Pour y remédier, il est indispensable de renforcer le contrôle interne et externe des opérations de collecte par des audits réguliers, des mécanismes de redevabilité et des outils numériques de suivi. À cet effet, il faut sanctionner les agents fautifs de manière exemplaire, tout en instaurant un climat d'intégrité, mener des campagnes de sensibilisation citoyenne pour promouvoir la culture fiscale et montrer le lien entre impôt et services publics pour instaurer des systèmes de paiement sécurisés et traçables (reçus numérotés, paiements électroniques, etc.) afin de limiter les manipulations. La lutte contre l'incivisme fiscal et la corruption est ainsi une condition essentielle pour restaurer la confiance, améliorer la performance fiscale, et renforcer la légitimité de l'action publique locale.

Prépondérance du secteur informel: L'économie de la commune de Pala est largement dominée par le secteur informel, qui regroupe une majorité des activités économiques locales, notamment le petit commerce, le transport urbain non structuré, l'agriculture vivrière et diverses activités artisanales. Ces acteurs opèrent en dehors de tout cadre légal ou fiscal, ce qui réduit considérablement la base imposable de la commune. Le cas de l'orpaillage artisanal illustre de manière frappante les limites de la fiscalisation de l'économie locale. En 2019, 14,5 kg d'or ont été officiellement déclarés, générant une valeur estimée à environ 289 millions FCFA. De plus, plus de 50 % de la production aurifère échapperait à toute déclaration officielle, ce qui prive la collectivité d'une part importante de ses revenus potentiels. Toutefois, aucune part de ces revenus n'a été reversée à la commune, en dépit des dispositions du Code minier de 2018, qui prévoit une répartition équitable des recettes minières, notamment une allocation de 5 % aux collectivités territoriales provinciales concernées. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, notamment l'absence de traçabilité des flux issus de l'exploitation minière, le manque de mécanismes de contrôle effectif à l'échelle locale et la non-application des textes réglementaires, faute de coordination entre les acteurs (services déconcentrés de l'État, autorités communales, exploitants). Cette évasion fiscale structurelle prive la commune de ressources importantes qui pourraient être

réinvesties dans les services sociaux de base et les infrastructures de proximité.

Un manque de transparence accompagne une mauvaise gouvernance: La gestion des finances locales est caractérisée par une opacité persistante, nuisant à la bonne gouvernance. Les comptes budgétaires ne sont ni publiés de manière régulière, ni soumis à des audits indépendants, ce qui empêche un suivi efficace de l'utilisation des ressources publiques. De plus, le contrôle citoyen reste marginal, voire inexistant, limitant toute forme de redevabilité. Cette absence de transparence contribue à un désengagement croissant des contribuables et fragilise la légitimité des autorités communales. Par ailleurs, la communication entre les élus municipaux et la population est insuffisante, ce qui renforce le sentiment d'éloignement entre les citoyens et leurs représentants.

Ressources minières non canalisées: Bien que le Code minier de 2018 prévoit une allocation de 5 % des revenus issus de l'exploitation aurifère en faveur des collectivités territoriales, ces fonds ne parviennent pas effectivement à la commune de Pala. Ils sont centralisés au niveau du trésor provincial, puis souvent détournés par des circuits parallèles contrôlés par des autorités déconcentrées ou traditionnelles, en dehors de tout mécanisme transparent. En conséquence, la commune ne bénéficie que très peu des retombées économiques de l'activité minière. Par ailleurs, près de 50 % de la production aurifère artisanale échapperait aux canaux officiels de déclaration, ce qui aggrave les pertes de revenus potentiels pour la collectivité et entretient une économie informelle difficile à réguler.

Contexte national et régional défavorable: La commune de Pala évolue dans un environnement national et régional marqué par de multiples contraintes. Le climat d'insécurité, alimenté par les enlèvements, l'instabilité transfrontalière et les tensions politiques persistantes, freine les activités économiques locales et décourage les investissements. En outre, les crises humanitaires, notamment l'afflux de réfugiés, exercent une pression supplémentaire sur les ressources locales et nationales. Face à ces urgences, une part croissante du budget de l'État est réorientée vers les dépenses sécuritaires, au détriment du financement du développement local. Par ailleurs, les exonérations fiscales accordées dans certaines zones stratégiques, notamment à N'Djamena, ont contribué à une baisse des recettes fiscales nationales, limitant d'autant les transferts financiers en direction des communes comme celle de Pala.

DISCUSSION

Les données empiriques confirment l'hypothèse de départ qui prévoyait que les faibles performances fiscales de la commune de Pala ne résultent pas d'un déficit d'activités économiques, mais plutôt d'un dysfonctionnement des mécanismes fiscaux locaux. La majorité des acteurs économiques interrogés reconnaissent ne pas s'acquitter de leurs obligations fiscales, souvent par manque d'information, de motivation ou d'encadrement clair. L'étude révèle également que la commune ne dispose pas d'un fichier fiable des contribuables, rendant impossible toute planification sérieuse. De plus, les fonds collectés sont rarement réinvestis dans les services publics de base, ce qui entretient la méfiance des citoyens. La comparaison avec d'autres collectivités de taille comparable (comme Moundou ou Bongor) montre que les municipalités

ayant instauré un service fiscal structuré, avec des campagnes de sensibilisation communautaire, ont vu leurs recettes progresser de 30 à 40 % en trois ans. Cela démontre qu'une volonté politique locale, associée à une bonne gouvernance, peut significativement améliorer la performance fiscale. Les budgets de la commune de Pala illustrent une forte dépendance aux transferts de l'État et aux partenaires techniques. En 2021, plus de 887 millions FCFA provenaient de sources extérieures. Or, les recettes propres (impôts, taxes locales, redevances) ne représentaient que moins de 20 % du budget total, limitant l'autonomie et la capacité d'action de la collectivité. Certains projets participatifs récents comme "*Nos routes, notre engagement*" en 2025, des formations et des missions d'appui technique témoignent toutefois d'une volonté de renouveau. Ces initiatives, encore isolées, gagneraient à être intégrées dans une stratégie de mobilisation des ressources, adossée à un plan pluriannuel avec des indicateurs de performance.

Conclusion

La mobilisation des recettes propres constitue un enjeu stratégique pour l'autonomie financière et le développement durable de la commune de Pala. Si la ville bénéficie d'un potentiel agricole, minier et commercial important, ses capacités à capter efficacement ces ressources restent fortement limitées. Les faiblesses structurelles identifiées concernent l'absence d'un cadastre fiscal, l'informalité économique, la mauvaise gouvernance, l'incivisme fiscal, et une administration fiscale sous-équipée. Par ailleurs, l'opacité autour des revenus issus de l'orpaillage artisanal constitue une perte majeure pour les finances locales. Malgré ces contraintes, des initiatives encourageantes sont en cours, qu'il convient de systématiser dans une logique de réforme structurelle. Pour les perspectives d'avenir, la mobilisation efficace des ressources propres n'est pas seulement un impératif légal dans le cadre de la décentralisation. Elle représente le fondement d'une gouvernance locale crédible, responsable et autonome. Pour Pala, comme pour d'autres communes du Tchad, le renforcement des capacités fiscales est la clé de voûte d'un développement local intégré, inclusif et résilient.

RÉFÉRENCES

- Adama S., (2011). Finances locales et mobilisation des ressources financières : Pistes de solution à l'amélioration de la mobilisation des ressources financières de la commune de Cotonou au Bénin, 92 p.
- Boisard S., Freitas C., Hidouci G., (2014). Renforcer les recettes fiscales locales pour financer le développement urbain en Afrique. Paroles d'acteurs locaux – Étude de cas de 8 villes africaines. Edition FMDV, Paris. pp.43-61.
- Elinor O. (1990). *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action* 280 p.
- Franck W., (2024). Finances locales. 210 p.
- Loïc L., (2021). *Fondamentaux-Finances locales (3^e édition)*. 168 p.
- Malal M. B., (2014). Finances locales et mobilisation des ressources 88 p.
- Michel B. (2010). Dictionnaire des finances publiques. 1000 p.
- Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation, (2012) : Recueil de lois et règlements sur la décentralisation. 281 p.
- Nicaise M., Philippe K. B. T. (2022). Décentralisation et fiscalité locale. 624 p.
- OECD., (2021). *Revenue Statistic in Asian Countries*. OECD Publishing. 172 p.
- Ordonnance n° 004/PR/2018 (2018). *Code minier du Tchad*. 73 p.
- Raymond M., (2002). Finances locales. 4^e Edition. 240 p.
- Riminan N., (2024). Occupation des espaces non planifiés et mutations territoriales dans la ville de Pala (Mayo Kebbi Ouest, Tchad), Thèse Doctorat PhD, Université de Maroua. 362 p.
- Tonassoumi T., Comlan B. T., (2007). Analyse du mécanisme de mobilisation des ressources par les municipalités : cas de la commune d'Abomey-Calavi. Mémoire (DESS). 100 p.
- Un-habitat., (2012). Mobilisation des ressources locales au Bénin. 132 p.
